

AUDIT & COMPTABILITÉ DE TOURAINE – FRANCOIS CHAUVINEAU & ASSOCIÉS

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros

Siège social : 5 Place Jean Jaures 37000 TOURS

483 741 609 RCS TOURS

Ci-après la « **Société** »

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 01 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 01 Juillet,

A 19 heures,

La société **FITECO**, Société par actions simplifiée dont le siège social est situé Rue Albert Einstein, Parc Technopole, 53810 CHANGE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL sous le numéro 557 150 067, représentée par son Président, Monsieur Yannick OLLIVIER,

Propriétaire de la totalité des actions de 10 euros composant le capital social de la société **AUDIT & COMPTABILITÉ DE TOURAINE – FRANCOIS CHAUVINEAU & ASSOCIÉS**,

Associée unique de la Société **AUDIT & COMPTABILITÉ DE TOURAINE – FRANCOIS CHAUVINEAU & ASSOCIÉS**,

A pris les décisions suivantes :

- ✍ Constatation de la démission du Président,
- ✍ Nomination du nouveau Président,
- ✍ Nomination du nouveau Directeur Général
- ✍ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Constatation de la démission du Président

L'associée unique, **prend acte à compter du 01/07/2025**, de la démission de la Présidente :

- **HOLDING FINANCIERE AUDIT ET COMPTABILITE**, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée dont le siège social est situé 5 Place Jean Jaurès 37000 TOURS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOURS sous le numéro 852 760 271, représentée par son Gérant, Monsieur François CHAUVINEAU,

DEUXIEME DÉCISION

Nomination du nouveau Président

L'associée unique, prenant acte de la démission de la société **HOLDING FINANCIERE AUDIT ET COMPTABILITE** de son mandat de Présidente, **nomme** en qualité de nouveau Président, **à compter du 01/07/2025** :

- **Monsieur Philippe BOURBON**
Né à LA FERTE-BERNARD (72), le 29 août 1953,
Demeurant 18 ruelle du Pre Belard 72400 LA FERTE-BERNARD
De nationalité française.

pour une durée illimitée,

Par ailleurs, l'associée unique **décide** :

- que Monsieur Philippe BOURBON ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement ;

Monsieur Philippe BOURBON accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DÉCISION

Nomination du nouveau Directeur Général

L'associée unique, **nomme** en qualité de nouveau Directeur Général, **à compter du 01/07/2025** :

- **Monsieur François CHAUVINEAU,**
Né à CHARTES (28), le 13 septembre 1963,
Demeurant 26 rue Fleurie 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
De nationalité française.

pour une durée illimitée,

Par ailleurs, l'associée unique **décide** :

- que Monsieur François CHAUVINEAU ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement ;

Monsieur François CHAUVINEAU accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

QUATRIEME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique, le nouveau Président et le nouveau Directeur Général ont dressé et signé le présent procès-verbal.

François CHAUVINEAU Agissant en qualité de gérant de la société HOLDING FINANCIERE AUDIT ET COMPTABILITE, et à titre personnel en qualité de nouveau Directeur Général <i>(Signature valant acceptation du mandat de Directeur Général)</i>	Philippe BOURBON <i>(Signature valant acceptation du mandat de Président)</i>
---	---